

POLE 1^{ER} DEGRE - MOYENS - RH

Le 06/11/2017

Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du premier degré spécialisés – rentrée d'août 2018

Référence : BO n° 36 du 26 octobre 2017

Destinataires : enseignants spécialisés du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n° 36 du 26 octobre 2017 portant mention des conditions de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à **un poste en Polynésie française** à la rentrée scolaire d'août 2018.

Attention :

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site : <http://www.education.gouv.fr/SIAT>

Il devra être transmis dûment complété et signé au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces demandées pour le **16 novembre 2017**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - le **20 novembre 2017** au plus tard.

Les agents déposeront leur dossier, exclusivement par voie dématérialisée, sur l'application MAD accessible à l'adresse suivante <http://mad.ac-polynesie.pf>, et disponible du **17 novembre 2017** à 7 heures, heure de Paris, au **30 novembre 2017** à 21 heures, heure de Paris.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{ER} Degré - Moyens - RH